  

**Académie des langues de l’Inde, session de juillet 2022-04-01**

L’Académie des langues de l’Inde (ALI), qui est une branche de l’Académie des langues anciennes, est soutenue par l’UMR 7297, « CPAF », CNRS-Université d’Aix-Marseille. Elle se tiendra cette année à **Aix-en-Provence, à la Maison méditerranéenne des sciences de l’homme, du lundi 11 au samedi 16 juillet.**

L’ALI accueille toute personne, chercheur, doctorant, étudiant, auditeur libre qui souhaite se perfectionner dans la connaissance des langues indiennes et la lecture des textes. La seule condition est de posséder quelques bases en sanskrit : lire la Nāgarī, connaître les rudiments de la grammaire.

Elle repose sur les trois principes suivants : (1) nécessité, pour les études indiennes, d’une formation multilinguistique ; (2) possibilité d’acquérir rapidement, quand on possède les bases du sanskrit, une compétence dans des langues qui lui sont étroitement apparentées ; (3) apprentissage par la lecture des textes. De ce fait, elle offre à chacun trois séances journalières, consacrées cette année à la langue védique (Mme Carmen SPIERS), à un prakrit (Mme Melinda FODOR), au sanskrit classique (M. Sylvain BROCQUET). Ces trois séances sont complétées par un atelier portant sur une des trois langues, que chacun est libre de choisir.

La participation à l’Académie est gratuite. Il est simplement demandé aux participants de devenir membres de l’Académie des langues anciennes (cotisation annuelle : 20 €, 10 € pour les non-salariés). L’inscription préalable est nécessaire : contacter Sylvain BROCQUET, Université d’Aix-Marseille, sylvain.brocquet@univ-amu.fr, avec comme titre au message « ALI 2022 ». Date limite des inscriptions : 30 avril. Les textes et les supports didactiques seront envoyés aux inscrits quelque temps avant la session.